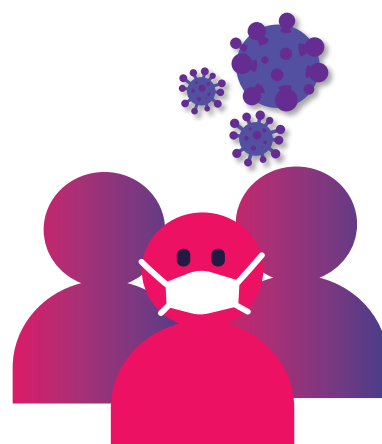




Dossier de presse
9 mai 2020

Crise sanitaire du covid-19

Stratégie de déconfinement: adaptation et mesures

CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Accompagner le déconfinement en adoptant les bons comportements

Le plan de déconfinement défini au niveau national sera progressif à compter du 11 mai : selon les départements, les âges pour les scolaires et les professions, le travail à domicile devant rester la norme lorsqu'il est possible pendant cette première période.



Objectif : 90% de travail à domicile maintenu jusqu'au 2 juin !

Le SMMAG encourage l'ensemble des employeurs à **limiter au maximum les déplacements salariés :**

- > En maintenant massivement le **travail à domicile**.
- > En **adaptant les horaires** des activités présentielles de façon à éviter les pics horaires des fréquentations automobiles et de transports publics.

Il est fortement conseillé de voyager en dehors des heures de pointe : 7h00 - 8h30 et 17h00 - 19h00.

En particulier, le SMMAG et les principaux acteurs économiques de l'aire grenobloise multiplient les échanges afin de mettre en place les mesures les plus pertinentes pour limiter au maximum les déplacements non essentiels des salariés, tout en permettant une mobilité sur des amplitudes et des horaires élargis.



Un accompagnement M Pro

Le SMMAG, via le dispositif M Pro travaille actuellement à la création de supports d'information et d'accompagnement afin d'aider les employeurs à mettre en place le télétravail ou les horaires décalés.

Un service en ligne pour connaître l'affluence

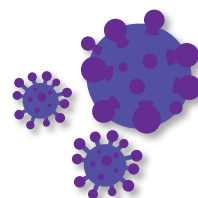
Dès le 13 mai, le SMMAG mettra en service un outil d'information en ligne sur l'affluence dans les transports en commun. Ce service sera disponible sur : www.mobilites-m.fr/affluence

Une carte en ligne pour tous les itinéraires cycles

Tous les itinéraires cycles sur le territoire de la Métropole grenobloise et le territoire du Grésivaudan, y compris les pistes cyclables transitoires Tempo Vélo, sont disponibles sur : www.metromobilite.fr/covid19.html#velo

CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Un plan de transport adapté



Le SMMAG adapte son plan de transport en cette période de déconfinement, en lien avec les opérateurs de mobilité (Tag, TouGo, Metrovelo, Citiz), et en lien avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Autorité de Mobilité pour son territoire, afin d'accompagner la reprise des activités scolaires, économiques et sociales, tout en protégeant les usagers et les travailleurs.



Un niveau de service à 90 % en moyenne

À compter du 11 mai, les réseaux de transports du SMMAG proposeront un niveau de service à hauteur de 90 % en moyenne.

Ce niveau est bien supérieur aux recommandations gouvernementales, et s'appuie sur une analyse fine des déplacements attendus, afin d'ajuster au plus près les fréquences pour chaque ligne.

Réseau TAG: une offre concentrée sur les lignes fortement fréquentées

À partir du 11 mai, et jusqu'au 3 juillet, les lignes régulières les plus sollicitées proposeront une offre à 100 %. Cela concernera :

- > les lignes les plus chargées à fort motif travail: tramway A et E, Chrono C1 et C5 et Proximo P13 (desserte CHU)
- > Les lignes Proximo avec des trajets longs où le report sur le vélo est difficile: P15, P20, P21, P22, P23, P25, P26

Les lignes de tramway B, C et D, ainsi que les lignes Chrono C2, C3, C4, C6, C7, qui ont des motifs universitaires ou scolaires plus importants, proposeront une offre de 90 %.

Les lignes Proximo: P12, P14, P16, P19 auront une offre de 82%.

Les 27 lignes Flexo proposeront une offre à 100%.

Réseau Tougo: une offre normale

À compter du lundi 11 mai, l'offre de service sur le réseau Tougo fonctionnera en service normal.

Réseau de bus du Pays Voironnais: un retour quasiment à la normale

L'ensemble des lignes interurbaines (structurantes et secondaires), ainsi que les lignes desservant Centr'Alp reprennent toutes leur fonctionnement classique à 100 %.

Les lignes urbaines de Voiron, Coublevie, Saint-Jean-de-Moirans ont un niveau de service à 70 %, c'est-à-dire correspondant à l'offre proposée habituellement les samedis.

Les lignes de Transport à la Demande et PMR sont maintenues en fonctionnement normal.

Le détail des amplitudes horaires des fréquences des lignes sont disponibles sur l'application M et sur les sites internet des réseaux Tag, Tougo et des bus du Pays Voironnais.



Le service scolaire

L'ensemble des services scolaires sera opérationnel à partir du 12 mai, en fonction des dates d'ouvertures des établissements.

Rappel: Les enfants de plus de 6 ans devront porter un masque.

Flexo+ soignant suspendu

En mettant en place Flexo + soignant, un service de transport à la demande gratuit pour tous les personnels soignants et assimilés pendant la période de confinement, le SMMAG a répondu à une forte demande.

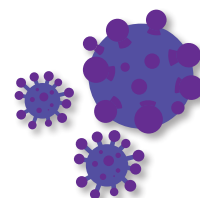
Plus de 237 établissements de santé ou médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées se sont vus proposer ce service, et cinquante ont choisi d'y faire appel.

40 à 114 courses ont été réalisées chaque jour entre le 30 mars et le 6 mai, soit 2078 courses.

La remise en service des réseaux de transport public permet de suspendre ce service dédié à compter du 18 mai (suspension des réservations à compter du 11 mai).

Le SMMAG remercie la mobilisation des taxis qui se sont associés à Flexo+ soignant, et l'ensemble des personnels soignants et assimilés pour leur dévouement dans cette période.

CRISE SANITAIRE DU COVID-19 Des mesures tarifaires spécifiques



Avec la reprise d'un haut niveau de service, la tarification traditionnelle reprend à compter du 11 mai. La vente à bord est remplacée par la généralisation du titre SMS.

Une reprise tarifaire dès le 11 mai

La gratuité des services de mobilité a été mise en place par le SMMAG sur l'ensemble des réseaux de transports en commun pendant la période de confinement, accompagnée d'une communication rappelant la nécessité du respect strict de la réglementation actuelle en matière de déplacements.

Reprise tarifaire le 11 mai sur les réseaux Tougo et Tag.



1SMS = 1 ticket

Pour garantir la sécurité sanitaire des voyageurs comme des conducteurs, la vente à bord est durablement suspendue.

Au-delà des distributeurs automatiques et des commerçants ou mairies dépositaires habituels, le titre SMS voit son tarif baisser sur

le réseau Tag (1,60€) et s'ouvre sur le réseau Tougo dès lundi (au tarif de 1€).

L'achat de titres SMS pour le réseau Tougo et le réseau Tag se fera sur le même numéro court : 93123

- > Mot-clef pour Tougo : 1G
- > Mot-clef pour TAG est : 1H

Des abonnements prolongés

Réseau TAG

> Lors du renouvellement de son abonnement, l'usager (carte Oûra ! ou Pass Mobilités) bénéficiera d'une prolongation d'abonnement de 60 jours

> Les abonnements mensuels seront prolongés de 30 jours.

> Les usagers abonnés de moins de 25 ans (Pass 4-17 ans – Pass 18-24 ans – et Pass Scolaire zone peu dense) pourront au choix renouveler leur abonnement annuel avec une remise correspondant à 2 mois d'abonnement ou renouveler leur abonnement mensuel avec une offre 30 jours offerts ou bénéficier au choix d'un dédommagement.

> **La gratuité est maintenue pour ceux qui bénéficiaient de la tarification solidaire avant le confinement.** Ils ont jusqu'au 12 juillet pour réactiver leur abonnement en agence.

Réseau Tougo

> Les abonnements annuels tout public bénéficieront de 2 mois supplémentaires.

> Les abonnements annuels jeune (-26 ans) disposeront une réduction correspondant à 2 mois d'abonnement.

> Les abonnements mensuels tout public seront recredités d'un mois.

Réouverture des agences M

À compter du 11 mai, les 4 agences M rouvriront leurs portes, avec des horaires adaptés:

> **StationMobile**: du lundi au vendredi de 9h à 17h.

> **Grand'Place**: du lundi au samedi de 9h à 17h.

> **Alsace-Lorraine**: du lundi au samedi de 9h à 17h.

> **Crolles**: du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 13h.

Nouveauté: prise de RDV en ligne possible à l'agence Station Mobile sur <https://rdv.mobilites-m.fr/>

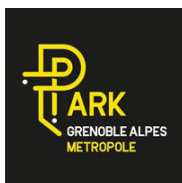


+ d'infos

Toutes les informations sur les mesures prises en faveur de la mobilité en phase de déconfinement sont accessibles sur:
www.mobilites-m.fr/covid19.html

CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Faciliter le stationnement automobile et vélo



Stationnement des voitures

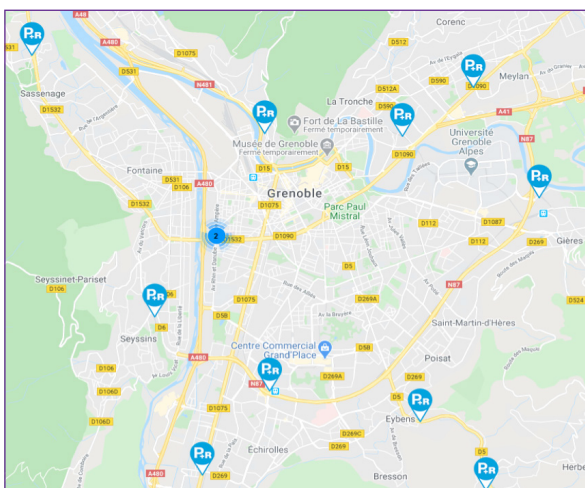
Des mesures spécifiques sont mises en place pour faciliter le stationnement à l'entrée du Cœur de ville.

À partir du 11 mai, et jusqu'au 24 juillet, les parkings en entrée de ville seront gratuits : Parc Mistral (440 places) et Presqu'île (475 places).



20 parkings-relais

Les 20 parkings-relais, proposant plus de 2 300 places sont à la disposition des habitants, afin de poursuivre leur trajet en transport en commun.



Métro vélo

Une offre de consigne vélo renforcée

Dès le 13 mai, c'est 500 places de consignes pour les vélos qui ouvrent dans les 5 parkings en ouvrage métropolitain : Gare – Palais de Justice, Musée, Presqu'île, Parc Mistral – Mairie, Grenette – Téléphérique.

Durée	Tarif
24 heures	2 €
week-end	4 €
7 jours	7 €
Mois	12 €
Année	49 €

Le SMMAG met en place une réduction de 50% des tarifs sur les parkings à vélo à la Gare de Grenoble qui concentre 800 des 2000 places de consignes disponibles sur l'aire grenobloise.

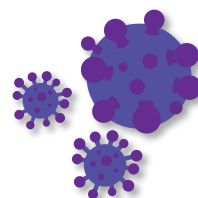
Location d'une place de consigne à la gare	Tarif
1 jour	1 €
1 mois	6 €
1 an	24,50 €
1 an avec option entretien	44,50 €



Des stationnements provisoires pour les vélos

Le SMMAG mettra en place des stationnements vélos provisoires, en cohérence avec la stratégie du plan piéton ainsi qu'en accompagnement des plans mis en œuvre par les employeurs et les établissements scolaires.

CRISE SANITAIRE DU COVID-19 Garantir la sécurité de tous



Des mesures pour la sécurité des usagers et des personnels

Pour mémoire, le SMMAG a demandé aux opérateurs des réseaux TAG, Tougo et des bus du Pays Voironnais de mettre en place dès le 11 mai des mesures afin de préserver la sécurité de chacun :

- > **Un siège sur 2** sera neutralisé
- > Des **zones d'attente** seront marquées au sol et les **flux de passagers** seront régulés dans les principaux arrêts de tramways et de bus
- > Les véhicules seront progressivement équipés de distributeurs de **gel hydroalcoolique**
- > Les bus et tramways sont désinfectés quotidiennement par des équipes spécialisées
- > **Le port du masque** sera obligatoire sur l'ensemble des lignes de bus et tramway, y compris sur les lignes scolaires dès 6 ans.



Une attention particulière au respect des consignes

Afin de faire respecter les mesures de distanciation sociale, le **SMMAG double la présence humaine sur le terrain**, avec notamment le renfort de personnels Semitag (gilets bleus) qui vont aider les usagers à respecter les distanciations physiques, des préven- teurs et des contrôleurs qui seront **autorisés à verbaliser pour défaut de masque** dans les transports en commun.

Par ailleurs, le SMMAG et la Préfecture se sont entendus pour **une présence accrue des forces de police et de gendarmerie** dans les transports en commun entre le 11 et le 18 mai afin de participer au bon respect des consignes sanitaires.

